

Le variant nigérian arrive en Algérie

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dix-neuvième année - N° 5322 - Vendredi 12 - Samedi 13 mars 2021 - Prix : 10 DA

AG de la CAF

Motsepe président,
Zetchi retire sa
candidature à la Fifa

Page 16



Chakib Belleili, expert en aviation civile dans l'émission LSA Direct :

«Le transport aérien va sortir transformé de cette crise»

Page 3

Pour le gouvernement
Dbeibah le
plus dur est à venir

Par Mohamed Habili

On se demandait l'autre jour, non sans inquiétude d'ailleurs, si les parlementaires libyens réunis en nombre suffisant à Syrte, allaient effectivement accorder la confiance au gouvernement de transition de Abdelhamid Dbeibah ou la lui refuser au bout du compte, laissant de la sorte passer une chance de sortie de crise qui pourrait bien ne pas se renouveler de sitôt. Les observateurs ayant suivi les débats transmis par la télévision libyenne, débats plus que houleux, chaotiques, de cette réunion de ce qui depuis 2014 tient lieu faute de mieux d'Assemblée législative libyenne, avaient pu douter de cette issue favorable, de sorte qu'ils se sont félicités davantage quand finalement c'est elle qui a prévalu. Pari tenu donc tenu non seulement pour Dbeibah mais pour tout le processus engagé sous les auspices de l'ONU depuis maintenant plus d'une année. Pour autant, on ne doit pas croire que c'est l'obstacle le plus dur qui vient d'être franchi sur le chemin devant déboucher sur la réunification de la Libye dès la fin de cette année, avec en particulier la tenue des élections générales le 24 décembre. Cette première réussite elle-même n'a pas été aussi complète qu'on pourrait le croire, sur la foi notamment des félicitations ayant fusé de partout pour la saluer.

Suite en page 3

Le président de la République a convoqué le corps électoral

Elections législatives fixées au 12 juin



PH/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, avant-hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Page 2

Organisation africaine des pays producteurs de pétrole
**Arkab appelle les pays de l'Appo
à trouver des solutions communes**

Page 2

Festival national du théâtre professionnel

«El Koursi», un beau spectacle
chorégraphique en ouverture

Page 7

Le président de la République a convoqué le corps électoral

Elections législatives fixées au 12 juin

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, avant-hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Par Aomar Fekrache

«**E**n vertu des dispositions de l'article 151, alinéa 02, de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd'hui 27 Rajab 1442, correspondant au 11 mars 2021, le décret présidentiel 96-01 relatif à la convocation du corps électoral en vue des élections législatives, dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021», a précisé le communiqué. Aussitôt, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel* (JO). Il s'agit du décret 21-96 du 27 Rajab 1442 correspondant au 11 mars 2021 stipulant, dans le 1^{er} article, qu'«en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le corps électoral est convoqué le samedi 12 juin 2021». Le texte décrète, en outre, qu'en prévision de ce scrutin, «une révision exceptionnelle des listes électorales est ouverte, à compter du mardi 16 mars 2021, elle est clôturée le mardi 23 mars 2021».

La loi sur le régime électoral signée par le Président

En outre, le président de la République «a signé le 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral». Pour rappel, le Président Tebboune avait annoncé, le 18 février 2021, dans un discours à la Nation, la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées. Des élections qui devraient donner un nouveau paysage politique avec de fortes chances qu'aucun parti n'aura la majorité des sièges. Aux dernières législatives, tenues en 2017, le FLN et le RND, dans le cadre de



PH/D. R.

l'Alliance présidentielle, avaient, à eux deux, la majorité absolue, ce qui ne devrait pas être le cas à la prochaine élection. Les engagements des autorités publiques pour l'organisation d'élections propres et transparentes devraient permettre l'as-

cension de nouvelles formations politiques et de représentants du peuple en mesure d'être à la hauteur de la confiance de leurs électeurs. Aussi, les prochaines législatives ne seront pas conditionnées par le poids de la «chakra», désormais interdite, et

les listes de candidats, partisans ou indépendantes, devraient miser sur la compétence et la base populaire pour convaincre et s'imposer. Des observateurs prévoient une véritable reconfiguration de la scène politique nationale, qui se traduira par le nombre des sièges que remporteront les uns et les autres au sein de la future chambre basse de la nation. Et à la place des partis d'allégeance,

majoritaires, et ceux de l'opposition, minoritaires, l'on devrait assister à des groupes de formations issus de différentes obédiences. A citer, les partis nationalistes, les indépendants ainsi que les formations islamistes ou de gauche. Le cas échéant, la future Assemblée populaire ne devrait pas être une «boite d'enregistrement», mais une arène politique où les jeux des alliances sera déterminant. A. F.

Tebboune reçoit les chefs de trois partis politiques

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, avant-hier, au siège de la Présidence de la République, les chefs de trois partis politiques, dans le cadre de ses consultations avec les dirigeants de partis politiques, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu aujourd'hui au siège de la présidence de la République, M. Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M^{me} Fatima Zohra Zerouati, présidente de Tajamoue Amal El Djazair, et Abou El Fadhl Baadji, secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), dans le cadre de ses concertations avec les dirigeants de partis politiques», précise le même communiqué. R. N.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 157 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (2), portant à 3 031 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 157 cas, soit 13 cas de moins par rapport au bilan d'hier (170), pour atteindre, au total, 115 008 cas confirmés. R. N.

Organisation africaine des pays producteurs de pétrole

Arkab appelle les pays de l'Appo à trouver des solutions communes

Evoquant la transition énergétique et le manque de financements destinés aux projets de combustibles fossiles, le ministre l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé les pays africains producteurs de pétrole à un effort commun et solidaire pour trouver des solutions aux défis multiples qui se dressent devant le secteur des hydrocarbures. «L'industrie pétrolière et gazière africaine est confrontée à des défis qui vont se manifester encore plus, alors que le monde s'efforce de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables», a indiqué Arkab qui a présidé les travaux de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (Appo), qui s'est tenue par visioconférence. Il a également relevé que les pays africains pétroliers font face à la transition énergétique qui s'accélère, tandis que le financement international s'oriente vers l'investissement dans des domaines autres que les hydrocarbures. «De plus,

les législations et directives prises dans beaucoup de pays imposent des restrictions et des sanctions pécuniaires quant à l'utilisation des énergies fossiles. Tous ces changements et tendances nouvelles se produisent à un moment où nos pays sont hélas encore très dépendants des revenus des énergies fossiles pour le financement du développement économique et social», a souligné, en outre, Arkab. Evoquant l'impact de la pandémie de Covid-19 qui a provoqué, selon lui, un «choc» dans les économies et systèmes énergétiques africains, le ministre de l'Energie a mis en garde les pays africains contre la poursuite de la politique de dépendance aux hydrocarbures. «Certaines des principales institutions financières multilatérales du monde, la Banque mondiale, la Banque d'investissement et même des institutions financières privées, ont annoncé publiquement leur intention de mettre fin aux prêts destinés aux projets de combustibles fossiles», a-t-il également fait observer. Arkab a rappé-

lé que l'Accord de Paris sur le changement climatique, signé en 2015, vise à mettre fin à l'utilisation des combustibles avant 2050, d'où la nécessité, a-t-il plaidé, de «trouver l'équilibre entre l'évolution du monde et les défis particuliers qui s'imposent au continent africain». Dans ce contexte, le ministre de l'Energie a estimé que «les pays africains risquent d'avoir des actifs immobilisés et de ne pouvoir vendre leurs ressources au monde extérieur, ni les utiliser pleinement pour leurs propres besoins». A cet effet, il a exhorté les membres de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole à un effort commun et solidaire pour consolider la coopération dans le domaine des hydrocarbures, améliorer l'accès à l'énergie ainsi qu'à diversifier leurs économies. Les travaux de la 40^e réunion du Conseil des ministres de l'Appo ont débuté jeudi. Les ministres africains devront examiner une étude sur «l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique» à la lumière de la pandémie et de la COP 21.

L'évaluation des activités de cette Organisation, dont la présidence est assurée par l'Algérie pour l'année 2021, ainsi que d'autres questions organisationnelles sont également à l'ordre du jour de cette réunion ministérielle. Cette Organisation intergouvernementale africaine vise à promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière (l'amont et aval) en vue de permettre aux pays membres de tirer profit des activités d'exploitation du pétrole. Enfin, il est à noter que l'Appo qui a été créée en 1987, regroupe 15 pays membres qui sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Egypte, la Guinée équatoriale, la Libye, l'Afrique du Sud, et trois pays observateurs, à savoir le Soudan, le Ghana et la Mauritanie.

ThinhineneKhouchi

Coronavirus/Treize cas détectés

Le variant nigérian arrive en Algérie

■ Après l'apparition du variant britannique du Covid-19, treize cas du variant nigérian viennent d'être détectés en Algérie, selon l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

Par Louisa Ait Ramdane

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé la détection, en Algérie, de sept nouveaux cas du variant britannique du Covid-19 et treize nouveaux cas du variant nigérian. «Dans la continuité des activités de séquençage des virus SARS-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le monde, il a été procédé à la confirmation de sept nouveaux cas de variant britannique et de treize nouveaux cas de variant nigérian», indique un communiqué de l'IPA posté sur sa page Facebook. Pour ce qui est des 7 cas confirmés du variant britannique, il s'agit de : 5 cas de la wilaya d'Alger, dont trois de la même famille, ayant été en contact avec l'un des cas détectés la semaine dernière, et deux cas de la wilaya de Blida, a précisé la même source. S'agissant des 13 cas confirmés du variant nigérian, «il s'agit de 3 cas de la wilaya d'Alger, dont deux de la même famille, un cas de la wilaya de Souk Ahras, 6 cas de la wilaya de Tébessa, 1 cas à Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla et 2 cas de la wilaya d'In Salah», a-t-il ajouté. L'IPA a rappelé que le respect des mesures de distanciation sociale et le port de masque de protection dans le cadre du protocole sanitaire, sont les meilleurs garants pour stopper la propagation du virus



P.V.D. R.

Covid-19 et l'apparition de nouveaux cas. «Il est important de rappeler encore une fois que le respect des mesures de distanciation sociale et le port de masque de protection, sont les meilleurs garants pour stopper la propagation du virus Covid-19», indique l'IPA. «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter après la découverte des cas du variant britannique en Algérie. L'essentiel, c'est de détecter les variants pour voir la capacité de diffusion et pour voir s'il y a un impact sur la dynamique épidémique», a-t-il dit

dans un entretien au site électronique TSA et d'ajouter : «Depuis la découverte du premier cas, la situation reste stable. Mais il faut rester vigilant, surtout par rapport aux mesures barrières, parce que les variants peuvent aller très vite à n'importe quel moment». Le variant nigérian a été détecté jusqu'ici dans 13 pays. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé trois variants du Covid-19 comme préoccupants : le britannique, le sud-africain et le brésilien. Notons que deux premiers cas

du variant britannique du Covid-19 ont été détectés en Algérie le 25 février dernier par l'Institut Pasteur. Il s'agit de deux patients, l'un d'entre eux est membre du personnel de santé de l'EHS de psychiatrie de Chéraga, isolé actuellement et l'autre est un émigré venant de France pour l'enterrement de son père. Un s'est rétabli, et l'autre fait l'objet d'un suivi «précis et continu», avait indiqué Fawzi Derrar directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Pour le gouvernement Dbeibah le plus dur est à venir

Suite de la page une

Le gouvernement Dbeibah reconnu par la communauté internationale avant même que d'être formé l'est par elle encore bien plus aujourd'hui qu'il vient de recevoir la confiance des parlementaires présents à Syrte. Car ils ne l'étaient pas tous. Sur les 200 que compte la Chambre des représentants, 132 étaient présents. Et sur ces derniers, 121 ont voté la confiance au gouvernement de transition. On ne connaît pas la provenance des députés présents à Syrte. Ce qu'il y a à craindre, c'est que les absents soient partisans du camp de Tripoli, ce qui le cas échéant serait de mauvais augure. Jusqu'à présent, on a l'impression que c'est surtout le camp de Tobrouk qui se range derrière le nouveau gouvernement d'union nationale. Bientôt celui-ci prêterait serment, mais ce sera à Benghazi, où s'est installé le Parlement depuis avril 2019, venant comme on le sait de Tobrouk. Le danger n'est donc pas encore écarté que le nouveau gouvernement ne soit pas reconnu par celui qui est en place à Tripoli, et que dirige toujours Fayaz el-Serraj. Si cette reconnaissance lui est refusée, alors cela voudrait dire que ce gouvernement est un troisième gouvernement venant s'ajouter aux deux déjà existants. Certes, il a un avantage sur eux, celui d'être reconnu par la communauté internationale, et à un double titre, à la fois pour être né sous les auspices de l'ONU et pour avoir obtenu dans un deuxième temps la confiance du Parlement libyen. Pour autant, rien ne dit encore que cet avantage est décisif. Le gouvernement d'union nationale l'ayant précédé avait bénéficié lui aussi de la reconnaissance de la communauté internationale. Cela n'avait pas empêché l'apparition d'un gouvernement rival à Tobrouk. Cela n'avait pas non plus obligé le Parlement à lui accorder la confiance. Or il y a un deuxième obstacle placé en travers du chemin du gouvernement Dbeibah, non moins sinon plus difficile que le premier : les 20 000 mercenaires et troupes étrangères se trouvant en Libye et qu'il est primordial de faire partir. Et pour cause, aucune réunification n'est possible, ni même d'ailleurs concevable, si ces forces restent dans le pays. En particulier, les élections prévues pour la fin de l'année ne pourront se tenir en leur présence. Dbeibah ne s'y trompe pas dont la première déclaration après l'obtention de la confiance a été de les sommer de nouveau à quitter la Libye.

M. H.

Chakib Belleili, expert en aviation civile dans l'émission LSA Direct : «Le transport aérien va sortir transformé de cette crise»

La crise sanitaire liée au coronavirus a frappé de plein fouet le trafic aérien mondial, aucune compagnie n'a été épargnée, entraînant une chute du nombre de passagers, une baisse significative des revenus et des suppressions d'emplois. Durement frappé par une crise à l'ampleur jamais vue, les conséquences de cette pandémie, qui a paralysé le secteur aérien, vont se faire sentir sur la durée. S'exprimant à l'émission LSA Direct, Chakib Belleili, président d'Air Express Algeria, ancien P-DG d'Air Algérie et expert en aviation civile, est revenu sur cette crise qui a engendré des dommages considérables à l'industrie du transport aérien. «C'est le plus grand choc qu'a reçu le transport aérien depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les compagnies aériennes du monde entier ont fait les frais de l'épidémie de coronavirus, que ce soit en termes de finance, d'emplois ou, plus globalement, de fonctionnement», a-t-il expliqué. Selon l'expert, à la suite de cette très grave crise il y aura certainement «un temps d'adaptation. On ne prévoit de retrouver le niveau du trafic aérien d'avant-

crise qu'à partir de 2023/2024». Il est à rappeler que le transport de passagers a vu son activité chuter de 67 % en 2020 par rapport à 2019. Interrogé sur la gestion de la pandémie par l'Algérie et la décision d'arrêter l'activité aérienne, l'invité a expliqué que le risque de contamination pendant le transport était «extrêmement faible». Il a avancé le chiffre de 50 contaminations sur 1,2 millions de passagers. D'ailleurs, Air Algérie a-t-elle les moyens de se relever de cette crise ? Le président d'Air Express Algeria dira : «Il n'est pas question de laisser tomber Air Algérie car c'est une compagnie qui appartient à 100 % à l'Etat algérien». Il citera, à ce propos, d'autres pays qui «ont mis la main à la pâte pour renflouer les caisses», à condition, a-t-il expliqué, que l'entreprise «fasse des efforts et prenne des mesures à l'interne pour se restructurer, comme encourager les départs à la retraite anticipée». «Le transport aérien va sortir transformé de cette crise», a-t-il assuré. Sur une éventuelle fermeture des agences d'Air Algérie à l'étranger et le passage à la vente

exclusive des billets sur internet, Chakib Belleili a estimé qu'«on le fait avec beaucoup de retard. Certes, l'achat des billets par internet a commencé, mais ce n'est pas encore très développé». S'agissant de l'autorité de régulation de l'aviation civile qui existe sur le papier et qui n'a pas encore été installée, Chakib Belleili a affirmé que «dans l'aviation civile, les gens font ce qu'ils peuvent avec les moyens du bord, aller surveiller toutes les compagnies, donner les agréments nécessaires et ne pas retarder l'opérateur n'est pas aisé. Il ne faut pas oublier que le temps de l'opérateur et de l'administration est différent, l'opérateur veut aller vite parce que cela coûte de l'argent. Or, l'administration va doucement et par conséquent cela va gêner l'évolution. C'est ce qui arrive aujourd'hui». Et de poursuivre : «La plupart des pays africains sont passés devant, ils sont plus avancés que nous car ils ont créé leur autorité, il y a bien longtemps. Donc, il y a beaucoup de choses à faire». «On espère finalement y arriver et ne pas rester à la traîne dans ce domaine», a-t-il ajouté. A pro-

pos de la déclaration du président de la République, Abdelmajid Tebboune, concernant l'encouragement des opérateurs privés et étrangers à investir dans le secteur aérien, l'ancien P-DG d'Air Algérie a souligné que la maladie du Président et la lutte contre le coronavirus a largement retardé ce projet, tout en précisant qu'il fallait patienter jusqu'après les élections pour qu'«il y ait quelque chose de significatif». Evoquant le développement d'un hub aérien à Tamanrasset, annonce aussi faite par le chef de l'Etat, il a indiqué que «l'Algérie, par sa situation et par sa force économique, peut effectivement faire un hub mais il faut définir quel sera son rôle. Il sera sûrement destiné vers l'Afrique, où tout est à faire». Pour ce faire, il faut, a-t-il assuré, «faire, entre autres, des études très poussées sur la destination possible des passagers, définir l'activité commerciale, quels seront les coûts et que va investir l'Etat». «Cela demande une maturation, mais il ne faut pas que ça prenne des années», a-t-il poursuivi.

Meriem Benchaouia

Azazga/Pôle urbain d'Imlel (Tizi Ouzou)

Le wali annonce la réception avant fin 2021 de 2 500 logements AADL et sociaux

■ Le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, a annoncé, jeudi, la réception, avant la fin de l'année en cours, de 1 000 logements AADL et 1 500 sociaux au niveau du nouveau pôle urbain d'Imlel, dans la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou).

Par Hamid M.

Le chef de l'exécutif, qui s'exprimait en marge d'une visite d'inspection dans les communes de Yakourène et Azazga, a indiqué que la réalisation des différents programmes de logements implantés au niveau de ce site connaît un taux d'avancement de 80 à 90 %.

Il a souligné que la réception de ce premier quota de logements au niveau de ce nouveau pôle urbain demeure l'un des objectifs fixés pour l'exercice de l'année en cours. A ce propos, Mahmoud Djamaa a assuré que le directeur de l'urbanisme a été instruit d'entamer d'ores et déjà

les travaux de réalisation d'amenées (eau, gaz et électricité).

A noter que le pôle urbain d'Imlel abrite un programme de 2 675 unités de différentes formules du logement (AADL, LSP, LPA et LPL).

Par ailleurs, lors de sa halte dans la commune voisine, Yakourène, le wali de Tizi Ouzou a instruit les responsables concernés de procéder à la récupération des assiettes de terrain abritant un ancien lycée et un centre de loisirs à l'abandon, et les affecter pour la réalisation d'autres infrastructures dans le cas d'une impossibilité de relance de ces chantiers.

H. M.



Oran/ Vaccination contre le Covid-19 Début de l'opération dans les maisons d'accueil de personnes âgées

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a entamé, jeudi, l'opération de vaccination contre le Covid-19 au profit des pensionnaires des maisons de personnes âgées au nombre de 190, répartis sur cinq structures, a-t-on appris du chargé de la communication de cette direction, D' Youcef Boukhari.

Il a indiqué que les pensionnaires, parmi les catégories vulnérables, figurent des groupes prioritaires pour cette opération vaccinale selon les recommandations du ministère de tutelle.

Cette opération a débuté jeudi au niveau de maison des personnes âgées de Misserghine, abritant 24 personnes. Le rappel du vaccin est prévu dimanche prochain au niveau de la maison des personnes âgées, sise à Haï Essalem, qui abrite 53 personnes. La structure similaire de la commune d'Oran, sise à Haï ex-Gambetta, abrite, quant à elle, 83 pensionnaires.

Par ailleurs, le même responsable a signalé que la wilaya d'Oran a réceptionné, 7 800 doses de vaccin au début du mois de mars en cours. «Plus de 85 % de ce quota ont été utilisés, alors qu'il est attendu la réception d'un nouveau quota de vaccin russe "Sputnik V" dans les tout prochains jours», a-t-on fait savoir. La même source a relevé qu'aucun effet secondaire n'a été enregistré auprès des personnes vaccinées depuis le début de la vaccination à Oran, ayant touché, jusqu'à présent, les agents du secteur de la Santé et les personnes âgées de manière particulière.

L. O.

Des démarches pour récupérer les infrastructures inexploitées

Des démarches sont engagées pour la récupération d'infrastructures publiques inexploitées à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djamaa, lors d'une visite de travail effectuée dans les communes de Yakourene et Azazga.

Des démarches sont engagées pour la récupération de plusieurs autres infrastructures en pareille situation au niveau de

la wilaya, affectées à des services de l'Etat, des Epic ou entreprises publiques et restées inexploitées.

«Nous sommes en train de voir avec les autorités concernées comment rentabiliser ces infrastructures, notamment, en termes de fiscalité, ou bien demander officiellement leur récupération par les collectivités locales», a-t-il souligné à ce propos.

Lors de cette visite, M. Djamaa a inspecté plusieurs chantiers au niveau des deux communes visitées, et s'est enquis de l'avancement des travaux, particulièrement au niveau du pôle urbain d'Imlel, dans la commune d'Azazga.

Sur site, il a instruit les différents intervenants, notamment la Sonelgaz et la direction locale des ressources en eau, d'entamer, dans les meilleurs délais,

les travaux de viabilisation pour permettre la livraison de cet important pôle durant l'année en cours.

Constitué de 2 675 logements de différentes formules (AADL, LPL, LPA et LSP), le site est également pourvu d'équipements nécessaires pour un pôle urbain, dont des structures scolaires de différents paliers, un dispensaire et un commissariat de police.

H. M.

Ouargla

Vers la généralisation de la plantation du caroubier en zones sahariennes

Une campagne de plantation de 5 000 arbustes de caroubier, connu aussi sous le nom scientifique de «Ceratonia Siliqua», est prévue à Ouargla durant l'année 2021, dans le cadre d'une stratégie visant à généraliser cette espèce végétale en zones sahariennes, a-t-on appris auprès du président de l'antenne locale de l'Association nationale pour le développement du caroubier.

«Deuxième du genre dans la wilaya, après celle qui a eu lieu l'an dernier et marquée par la mise en terre de 1 000 plants d'arbres, la campagne est répartie en deux phases, dont la première débutera en mars courant avec comme objectif de planter 2 500 unités, alors que le reste

sera assuré progressivement à partir d'octobre prochain», a affirmé à l'APS Moussa Hammani.

La généralisation de la plantation du caroubier dans la wilaya peut présenter de nombreux bienfaits, dont le renforcement et la diversification du couvert forestier et végétal saharien, la lutte contre la désertification, la protection des exploitations agricoles contre l'avancée des sables, en plus d'offrir des revenus supplémentaires aux agriculteurs, a-t-il précisé.

Cette initiative écologique a pour objectif d'étendre la plantation du caroubier poussant souvent à l'état spontané au nord du pays, dans les régions arides et semi-arides notamment, en guise de contribution à l'effort de

reboisement national, a souligné M. Hammani.

Dans cette optique, l'association s'engage à sensibiliser les agriculteurs locaux pour contribuer aux démarches entreprises pour l'extension de la plantation de cet arbre aux multiples vertus, a-t-il fait savoir.

Les graines du fruit sont utilisées dans la fabrication de confiseries et comme un substituant naturel du cacao, mais aussi dans les industries pharmaceutique et cosmétique.

Les feuilles et les fruits (les caroubes) de cet arbre sont considérés également comme un bon aliment pour le bétail et même les abeilles peuvent profiter de ses avantages pour produire le miel du caroubier, selon

la même source.

La première expérience de plantation du caroubier dans la wilaya a été lancée en novembre 2020, en collaboration avec la Ferme de démonstration et de production de semences (FDSP) située dans la commune de Hassi-Benabdallah.

La ferme s'emploie à garantir l'accompagnement de cette initiative, notamment à travers la création d'une pépinière permettant de cultiver les jeunes plants de cet arbre fruitier utilisés depuis des milliers d'années dans le bassin méditerranéen, a-t-on signalé à la FDSP relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS).

Hania Y.

BTPH : publication d'un arrêté

Homologation des indices des salaires et matières relatifs à la révision des prix

Un arrêté portant homologation des indices des salaires et matières du 3^e trimestre 2020, utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment,

des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), a été publié au Journal officiel (JO) n° 18. Signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en date du 4 février 2021, cet arrêté vient en application des disposi-

tions des articles 102 et 103 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015.

Sont définis et joints en annexe à ce présent arrêté des tableaux comportant les indices des salaires et matières du 3^e tri-

mestre 2020, utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), a précisé la même source.

K. L.

Pétrole

Le baril de Brent proche de 70 dollars

■ Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre hier et le baril de Brent de la mer du Nord valait, vers 10h45 GMT, 69,84 dollars à Londres, en hausse de 0,30 % par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour avril avançait de 0,24 %, à 66,18 dollars. Les cours du brut «ont du mal à progresser davantage», a constaté Jeffrey Halley, analyste de Oanda, «mais ils gardent les sommets de lundi en ligne de mire».



Par Samia Y.

Le WTI a en effet atteint 67,98 dollars le baril en tout début de semaine, une première depuis octobre 2018. Le même jour, le Brent franchissait brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant de son précédent record du 8 janvier 2020. Hier, les investisseurs s'appuyaient notamment sur les données partagées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la veille. Dans son dernier rapport mensuel, le cartel a ajusté à la hausse ses prévisions de rebond de la demande mondiale d'or noir cette année. Celui-ci est désormais attendu à quelque 5,9

millions de barils (mbj) par jour pour atteindre 96,3 mbj.

Le Sahara Blend algérien en hausse de plus de 7 dollars en février

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont augmenté de 7,30 dollars en février dernier, soit une hausse de 13,3 % par rapport à janvier 2021, soutenus notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et l'engagement ferme des pays de l'Opep+ pour mener la politique de limitation de la production pétrolière afin de rééquilibrer le marché. Selon les chiffres de l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole, publiés dans son rapport mensuel jeudi, «les cours du brut algérien ont atteint 62,38 dollars le baril en février 2021, contre 55,08 dollars en janvier dernier». Cette hausse place le Sahara Blend à la 3e position parmi les bruts les plus chers du panier de l'Opep en mois de février, après l'angolais Girassol (62,99 dollars/baril) et le guinéen équatorial Zafiro (62,46 dollars/barils). Le prix du pétrole algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffi-

neurs. Cette progression intervient dans un contexte d'une progression générale des prix du brut, soutenus notamment par «des hypothèses optimistes sur le resserrement des fondamentaux de l'offre et de la demande, et renforcés par la crise énergétique liée aux conditions météorologiques aux Etats-Unis qui a provoqué une forte baisse de la production pétrolière», explique le rapport. «L'anticipation d'un retour rapide à la normalité antérieure au Covid-19, l'amélioration de la situation du Covid-19 dans certains pays ainsi que la baisse des cas d'infection dans les principales économies et des signes encourageants de progrès dans le déploiement de la vaccination ont fourni un soutien supplémentaire», analyse le rapport. L'Organisation cite, en outre, le temps froid dans l'hémisphère nord qui a soulevé la perspective d'une demande accrue de mazout, tandis que le prix de l'électricité et du gaz a grimpé à des niveaux extrêmement élevés dans certaines régions des Etats-Unis. L'Organisation affirme aussi que «les acteurs du marché étaient également convaincus du ferme engagement en faveur des ajustements de production des pays membres de l'Opep et non membres de l'Opep participant à la Déclaration de coopération (Doc), et de la décision unilatérale de l'Arabie saoudite d'ajuster volontairement sa production à une baisse de 1 mbj en février et mars», notant que le niveau de

conformité global des pays concernés a été de 103 % en janvier. D'autre part, l'Opep souligne que l'amélioration des prix a été soutenue par la forte baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis. «Tous ces facteurs positifs ont compensé un marché physique morose depuis janvier et l'évaluation prudente des principales agences de prévision sur la demande de pétrole pour cette année en raison des récents verrouillages renouvelés et de la propagation des variantes de Covid-19», note l'Organisation. Le rapport fait remarquer, dans ce contexte, que le panier de l'Opep avait atteint en février son plus haut niveau depuis janvier 2020, en hausse de 6,67 dollars (+12,3 %) pour s'établir à une moyenne de 61,05 dollars le baril.

L'Algérie a produit 878 000 barils en février

Concernant la production algérienne, le rapport de l'Opep indique qu'elle a atteint 878 000 barils en février 2021 contre 874 000 barils par jour en janvier dernier. Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, l'Opep prévoit une hausse cette année, estimant que celle-ci «devrait se redresser en 2021, augmentant de 5,9 millions de barils par jour (mbj), pour s'établir à 96,3 mbj». Cependant, «la croissance de la demande cette année ne sera pas en mesure de compenser la chute enregistrée en 2020, alors que la mobilité devrait rester réduite tout au long de l'année en cours», observe l'Organisation. C'est dans ce contexte que l'Opep souligne que de fait que «les impacts des développements liés au Covid-19 restent incertains, la poursuite d'une politique mondiale responsable est l'affaire de tous les acteurs du marché, y compris les efforts entrepris par l'Opep et les producteurs non membres de l'Organisation participants de la DoC, continuera d'être cruciale au cours des prochains mois pour ramener les marchés à des conditions plus stables».

Saïd H.

S. Y.

Changes

L'euro baisse face au dollar après des mesures prises par la BCE

L'euro reculait hier face au dollar, affaibli par les mesures prises par la Banque centrale européenne (BCE) pour faire baisser les taux sur le marché obligataire et alors que les bons du Trésor américain montaient. Vers 10h25 GMT, l'euro cédait 0,60 % à 1,1915 dollar. Le billet vert étincelait aussi face aux autres devises, avec une hausse marquée du dollar index, qui le compare aux principales monnaies. Du côté de l'euro, les cambistes digéraient la réunion

de la BCE de la veille, qui s'est montrée un peu plus agitée que prévu. Si l'institution n'a pas touché à sa politique monétaire, ou modifié la date finale et le montant de son programme de rachats d'actifs, le rythme de ce dernier va être accéléré. Cette annonce a pour l'instant atteint son but, les rendements des emprunts souverains ont reculé en Europe. Ils restaient en revanche élevés sur la dette américaine. «Une hausse des rendements conduit invariable-

ment à un renforcement du billet vert», a résumé Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. «Avant de tirer des conclusions pour le marché des changes, il faut attendre de voir ce que dira le patron de la Fed (Banque centrale américaine), Jerome Powell, la semaine prochaine», a prévenu Derek Halpenny, analyste chez MUFG. La hausse des taux obligataires aux Etats-Unis est due aux craintes d'un retour de l'inflation, qui pourrait pousser la Fed à dur-

cir sa politique monétaire, alors qu'elle promet pour l'instant de conserver des taux très bas pour doper une économie plombée par la pandémie de Covid-19.

«Est-ce que la Fed va rester sur un message très accommodant, ce qui pèse potentiellement sur le cours du dollar, ou est-ce qu'elle va changer de ton s'il est évident que la reprise est lancée ?», demande Stephen Innes, analyste chez Axi.

Allemagne

L'accélération de l'inflation confirmée en février

La hausse des prix a bien accéléré en février en Allemagne, s'établissant à 1,3 % sur un an, dans un contexte de crainte du retour de l'inflation, selon des chiffres définitifs publiés hier. Elle atteint son plus haut depuis mars 2020, après six mois de baisse entre juin et décembre, selon l'office des statistiques Destatis, qui confirme ses estimations de début mars. Sur un mois, l'indice des prix s'établit à 0,7 %. Cette hausse s'explique notamment par

la fin de la baisse de la TVA, décidée en juin dernier par le gouvernement allemand pour stimuler la demande, après la première vague de Covid-19. L'inflation a été tirée par la hausse des prix de l'énergie à 0,3 % sur un an, après des mois de forte baisse. Le prix du carburant (+2,4 %), du gaz (+2,1 %) et du fuel domestique (+1,1 %) ont particulièrement grimpé, en raison de l'instauration en début d'année d'une taxe carbone par le gouvernement alle-

mand, selon Destatis. La hausse des prix des denrées alimentaires a ralenti à 1,4 %, contre 2,2 % le mois dernier. Le prix des produits carnés a grimpé (+1,9 %), tout comme celui des fruits (+1,0 %). Celui des légumes est resté stable (+0,1 %). L'indice des prix à la consommation harmonisé, qui sert de référence au niveau européen, affiche de son côté une hausse de 1,6 %, au même niveau qu'en janvier. Ce score s'approche, mais reste en-deçà de

l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE) d'une inflation «proche mais inférieure à 2 %» dans la zone euro. Reste que les inquiétudes liées à la flambée des prix grandissent en Allemagne, pays traditionnellement allergique à l'inflation. D'autant que la perspective d'une réouverture prochaine de l'économie fait craindre la surchauffe dans certains secteurs. L'inflation a grimpé à 0,9 % en janvier et février en zone euro, dépassant les attentes et alimen-

tant les craintes d'une surchauffe des prix. Mais la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a tenu à rassurer, jeudi, à l'issue de la réunion de politique monétaire de l'institution. Cette hausse est «principalement en raison de certains facteurs transitoires», a-t-elle relevé, estimant que «ces facteurs devraient s'estomper (...) au début de l'année prochaine».

Nabila T.

Festival national du théâtre professionnel

«El Koursi», un beau spectacle chorégraphique en ouverture

■ Le 14^e Festival national du théâtre professionnel d'Alger a choisi d'ouvrir ses portes avec le spectacle chorégraphique «El Koursi», une belle poésie muette d'une trentaine de minutes, conçue et mise en scène par Riadh Beroual et brillamment rendue par dix danseurs et autant de ballerines.

PH/D.R.



Par Abla Selles

Plus de cinq chefs-d'œuvre ont été revisités et actualisés, dont «Brandenburg, concerto N° 5», empruntés au maître du XVII^e siècle, Jean-Sébastien Bach (1685-1750) et «Le Toréador» tiré du «Carnaval» de Georges Bizet (1838-1875),

ainsi qu'une composition personnelle.

Pleins de détermination et d'énergie, dix couples de jeunes en soif de réussite, tous de costumes vêtus, affichent une ferme intention d'intégrer le monde socio-économique, à travers l'exécution de plusieurs tableaux revoyant à différentes situations de vie. La chaise, comme acces-

soire de jeu, était au centre de toutes les figures de style présentées, d'abord comme siège de la pensée dogmatique, à travers l'exécution, en groupe et avec toutes les parties du corps, d'une danse rythmique, puis comme estrade de départ à une série de solos exprimant l'ambition, la compétence et le talent, ou encore comme tremplin à la propulsion des carrières, et enfin, comme tribune à toutes les polémiques et toutes sortes de conflits. Retrouvant sa fonction première, la chaise finira dans un autobus ou dans une salle de spectacles pour servir les usagers et accueillir le public. Mohamed Cherif Lahoubi, concepteur de la bande-son avec Riadh Beroual, a travaillé sur un enchaînement de plusieurs pièces célèbres tirées des répertoires de grands compositeurs de la musique classique universelle.

Auparavant, et après l'allocation d'ouverture lue par directeur général du TNA, Mohamed Yahiaoui, le coup d'envoi officiel du 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a été donnée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika

Bendouda, après avoir annoncé la «consécration» de la date du 8 janvier «Journée nationale du théâtre», une date hautement symbolique, a-t-elle expliqué, qui a marqué la «nationalisation du Théâtre national algérien en 1963».

Les lauréats des concours du «meilleur conteur» et de la «meilleure scène théâtrale» ont été ensuite distingués, après avoir rendu hommage aux comédiens, le regretté Mahmoud Bouhmoum, connu pour avoir interprété le personnage de «Shrek» dans la série «Djemai Family», Lydia Laarini, Hamid Achouri et le technicien de

lumières du TNA, Mokhtar Mouffok.

Il est à rappeler que le 14^e Fntp d'Alger se poursuit jusqu'au 21 du mois de mars courant avec dix spectacles en compétition au TNA, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à la salle Hadj-Omar du même établissement d'accueil de ce grand événement culturel.

Des conférences, des masters-class, des spectacles de rue et des ventes de livres en présence de leurs auteurs, sont également au programme du 14^e Fntp.

A. S.

Retirée dans un premier temps

«Chkoun yekh'daê chkoun» reprend sa place en compétition

RETIRÉE de la compétition du Festival national du théâtre professionnel dans un premier temps, la pièce de théâtre «Chkoun yekh'daê chkoun» (Qui trahit qui ?), mise en scène par Ahmed El Aggoune et produite par le théâtre régional de Skikda, a repris sa place parmi les spectacles. Cet événement qui s'est ouvert jeudi à Alger, après deux ans d'interruption de l'activité artistique, a enregistré une forte présence du public lors de son inauguration. Cet édition est organisée dans le strict respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19.

A. S.

Salon national du livre d'Alger

Une affluence timide du public

L'ouverture de la 1^{re} édition du Salon national du livre d'Alger, jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a été marquée par une affluence timide des visiteurs soumis à un protocole sanitaire strict dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Le coup d'envoi de cette nouvelle manifestation culturelle

nationale a été donné en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a visité les stands des différentes maisons d'édition présentes, pris connaissance des nouvelles publications et écouté les préoccupations des éditeurs.

Ce salon est l'occasion de «renouer avec le livre après plus d'une année de suspension des activités culturelles dans le pays

pour cause d'épidémie de Covid-19», a déclaré M^{me} Bendouda.

Insistant sur l'impératif respect du protocole sanitaire mis en place, la ministre a soutenu qu'il s'agit de la condition sine qua non pour que ce salon et toutes les activités culturelles puissent se perpétuer.

M^{me} Bendouda a, à ce propos, fait savoir que d'autres expositions consacrées au livre seront

organisées à l'avenir dans d'autres wilayas avec un accompagnement du ministère.

Reconnaissant que le secteur de la Culture «n'a pas su, depuis des années, intéresser les enfants au livre», la ministre a affirmé qu'«une réflexion sérieuse est engagée actuellement pour y remédier». Elle a estimé que les jeunes avaient un rôle à jouer en la matière, à travers les clubs de

lecture.

Par ailleurs, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (partie organisatrice du salon), Mustapha Kallab Debbih, a fait état de réductions allant jusqu'à 50 % sur les livres.

216 maisons d'édition participent à ce 1^{er} Salon national du livre d'Alger, organisé sous le thème «Un livre, une vie».

M. K.

Maison de la culture de Médéa

Des espaces d'animation bientôt rouverts au public

Des espaces d'animation culturelle et artistique, situés dans l'enceinte de la maison de la culture «Hassan-El-Hassani» à Médéa, fermés en raison de la situation sanitaire exceptionnelle mais aussi à cause de travaux de sa réhabilitation, seront «rouverts» au public, avant la fin mars en cours, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Un délai d'une dizaine de jours a été accordé aux responsables de cet établissement culturel pour procéder à la réouverture de nombre d'espaces culturels, restés fermés pendant plus d'une année.

Ceci permettra à cet établissement de retrouver l'ambiance qui faisait drainer beaucoup de citoyens en quête d'évasion ou d'apprentissage dans les multiples for-

mations proposées sur place, a-t-on indiqué.

Les habitués de ce lieu de culture pourront, avant la fin mars courant, avoir accès aux ateliers de formation musicale, de céramique d'art et d'art plastique, outre les espaces dédiés à la lecture qui accueilleraient les élèves des différents paliers scolaires, après la fermeture de

leurs portes, durant plusieurs mois, a-t-on signalé de même source.

La réouverture des deux salles de spectacles et de conférences interviendra, selon la même source, après l'opération de réhabilitation et d'équipement qui devrait prendre fin, au plus tard, au début de la saison estivale.

F. H.

Site archéologique d'Aïn Touila

Des équipes de recherche interministérielles bientôt sur place

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé, mercredi à Khenchela, que des équipes de recherche interministérielles seront dépêchées dans quelques prochains jours au site archéologique récemment découvert dans le village de Metrichou, commune d'Aïn Touila (V. Khenchela).

Au cours de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela, la

ministre a fait le constat de la chambre funéraire romaine découverte la semaine dernière, dont l'état s'est dégradé des suites des fouilles entreprises dans ses alentours, soulignant «l'importance de mener des fouilles dans les plus brefs délais pour protéger ce site et examiner la possibilité de le classer officiellement site archéologique».

Lors de sa visite dans la région, M^{me} Bendouda a indiqué avoir découvert que

Aïn Touila «est une région archéologique par excellence, néanmoins cette collectivité locale n'est pas en mesure de protéger son patrimoine archéologique ou de faire de nouvelles découvertes dans ce domaine, faute de moyens».

M^{me} Bendouda a insisté, en outre, sur l'importance d'accorder un intérêt particulier à la protection de plus de 300 sites archéologiques que recèle la wilaya de Khenchela, préconisant la prise de déci-

sions judiciaires et courageuses.

La ministre a fait état d'un projet programmé au profit de la wilaya de Khenchela, portant sur des études historiques confiées à nombre de chercheurs relevant du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) et à des académiciens issus des différentes universités nationales, en tête desquelles la wilaya de Batna eu égard à sa position géographique proche de Khenchela.

D. R.



Côte d'Ivoire

Le pays sous le choc de la mort de son Premier ministre

■ La Côte d'Ivoire pleurait jeudi son Premier ministre, Hamed Bakayoko, décédé la veille. Un homme populaire et apprécié dans tous les camps politiques d'un pays divisé à la recherche de l'apaisement.

Par Mourad M.

Un deuil national de huit jours, du 12 au 19 mars, a été décrété selon un communiqué de la Présidence.

Le décès en Allemagne des suites d'un cancer de celui que les Ivoiriens appelaient «Hambak» à l'âge de 56 ans, est survenu quatre jours après les législatives du 6 mars qui se sont déroulées dans le calme et dont les résultats donnant la victoire au parti au pouvoir, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), n'ont pas été contestés dans la rue.

Une exception en Côte d'Ivoire où les récents scrutins ont été émaillés de violences, en particulier la dernière présidentielle, le 31 octobre, boycottée par l'opposition et largement

gagnée par le sortant Alassane Ouattara, réélu à un troisième mandat controversé : avant et après l'élection, ces violences ont fait 87 morts et 500 blessés.

Mais pour la première fois depuis dix ans, l'ensemble des forces politiques qui comptent ont décidé de participer aux législatives, à l'issue desquelles l'opposition a obtenu 91 élus contre 137 au parti au pouvoir.

De par ses connexions et le respect qu'il inspirait dans l'ensemble de la classe politique, M. Bakayoko a contribué à l'apaisement de la vie politique ivoirienne.

Sa mort n'a pas été une réelle surprise, puisqu'il avait été évacué à Paris pour y être hospitalisé le 18 février, alimentant les plus folles rumeurs sur son état de santé et la nature de son mal.

«La Côte d'Ivoire perd un

homme de convictions et de compromis», a réagi l'ex-président Henri Konan Bédié, chef de la principale formation d'opposition, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

Le Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex-président Laurent Gbagbo, rival d'Alassane Ouattara, «s'incline avec respect devant la mémoire du grand serviteur de l'État qu'a été Hamed Bakayoko». Il ajoute que «sa mort est ressentie» par Laurent Gbagbo comme celle d'«un jeune frère».

«C'était un homme avenant, flexible, capable de franchir des lignes pour obtenir des résultats», note le politologue ivoirien, Jean Alabro.

A l'étranger, le Président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a fait part de sa «tristesse», et la chancelière allemande Angela Merkel de sa «profonde empathie».

Très à l'aise dans tous les milieux, il rencontrait régulièrement à travers le pays les leaders religieux de toutes les communautés et ethnies, les dirigeants politiques, les jeunes et les acteurs de la vie associative, pour les exhorter à s'écouter et se respecter, à ne pas recourir à la violence.

«La Côte d'Ivoire en deuil», «La Nation pleure», «Ouattara



Ph. > D. R.

pleure un autre fils» : jeudi, tous les titres de la presse ivoirienne étaient bien sûr consacrés à sa mort et des dizaines de personnes, l'air grave, se regroupaient devant les kiosques à journaux pour les lire.

«Les gens sont abattus, ça fait mal. On a perdu un parent, un homme, un frère», déclare Franck Oulai, la quarantaine. «C'était un modèle pour la jeunesse», estime Massongué Cissé, employée de bureau, qui confie éprouver «beaucoup de peine».

En annonçant la mort de son Premier ministre mercredi soir, le Président Ouattara a dit perdre un «fils et un proche collaborateur».

Ce terme de «fils», il l'avait déjà utilisé à la mort, en juillet

2020, d'Amadou Gon Coulibaly, prédécesseur de Hamed Bakayoko, décédé à 62 ans quelques jours après son retour d'une hospitalisation et d'une convalescence de deux mois en France.

Également très proche du chef de l'État, c'est Amadou Gon Coulibaly qu'il avait choisi pour se présenter à la présidentielle, mais sa mort avait poussé Alassane Ouattara à se représenter alors qu'il avait annoncé ne pas vouloir briguer de troisième mandat.

La charge de Premier ministre est actuellement assurée par Patrick Achi, ex-secrétaire général de la Présidence, nommé lundi à titre intérimaire.

M. M.



Commentaire

Standards

Par Fouzia Mahmoudi

Les instances internationales ont largement soutenu les «printemps arabes» qui, il y a dix ans, ont mené à la chute de nombreux régimes, que ce soit au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord. Mais une décennie plus tard, les nouveaux régimes en place ne semblent pas être du goût des structures onusiennes notamment, qui semble déçues de constater que les gouvernants d'aujourd'hui n'ont pas calqué leurs valeurs sur celles de l'Occident. Plusieurs dizaines de pays ont ainsi exigé, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, que l'Égypte cesse d'abuser de sa législation antiterroriste pour museler les opposants au régime, les défenseurs des droits et les journalistes, et maintenir ses critiques en détention préventive indéfiniment. Trente et un pays ont aussi fait part de leur «profonde inquiétude concernant l'usage de la législation antiterroriste contre les militants des droits de l'homme, les personnes LGBTI, les journalistes, les politiciens et avocats», dans un message vidéo lu par l'ambassadrice de Finlande à Genève, Kirsti Kauppi. Le texte mentionne en particulier le cas d'une importante association de défense des droits de l'homme, l'Initiative égyptienne pour les droits personnels (EIPR), qui a vu certains de ses membres arrêtés en 2020 et qui a été accusée de terrorisme après une rencontre avec des ambassadeurs étrangers. Ces membres ont été libérés, leur arrestation ayant provoqué un tollé international. Le texte demande aussi la libération de tous les journalistes. L'Égypte compte plus de 60 000 détenus d'opinion selon des ONG. Depuis la destitution du président islamiste Mohamed Morsi par l'armée en 2013 et l'arrivée au pouvoir l'année suivante d'Abdel Fattah al-Sissi, une répression croissante se serait abattue sur toute forme d'opposition, islamiste ou libérale. Les pays signataires veulent ainsi faire pression sur les autorités pour qu'elles appliquent correctement une loi sur les ONG adoptée en 2019, qui pourrait alors faciliter les actions de ces organisations, a expliqué un diplomate européen qui a participé à l'élaboration du texte. Sans surprise, les groupes de défense des droits de l'homme ont salué l'initiative. Cette déclaration «met fin à des années d'absence de toute action collective devant le Conseil des droits de l'homme, malgré la rapide détérioration de la situation dans ce domaine», a commenté Bahey Hassan qui dirige l'Institut d'études des droits de l'homme du Caire, dans un communiqué conjoint signé de neuf autres organisations de défense des droits et compris internationales. Reste que les exigences des instances internationales ne feront pas de sitôt de l'Égypte un pays répondant aux normes occidentales. La démocratie à l'américaine ou à l'européenne ne s'exporte pas, en effet, comme l'a démontré l'exemple afghan, pour ne citer que celui-là. Ving après l'opération «Liberté immuable», les talibans sont redevenus l'interlocuteur principal des Américains, qui las d'une guerre interminable ont fini par céder. Et si l'Égypte n'est pas l'Afghanistan et son régime bien plus réceptif et prompt à intercéder avec les instances internationales, elle ne deviendra pas subitement une nation répondant aux standards occidentaux après quelques communiqués et quelques sanctions symboliques.

F. M.

Birmanie

Des journalistes arrêtés, Londres conseille de partir, Moscou s'inquiète

La Grande-Bretagne a conseillé hier à ses citoyens de fuir la Birmanie, où la répression continue à se durcir, Moscou s'inquiétant du «nombre croissant» de victimes civiles.

Depuis le coup d'État du 1^{er} février, la junte qui a pris le pouvoir fait face à une contestation sans précédent, qu'elle a réprimée de façon de plus en plus sévère jusqu'à tirer à balles réelles sur les manifestants, faisant au moins 70 morts depuis début février, dont encore neuf jeudi.

«Il y a de plus en plus de preuves que l'armée et ses plus hauts dirigeants commettent probablement des crimes contre l'humanité, y compris des meurtres, des disparitions forcées, des persécutions, des tortures et des incarcérations en violation des règles fondamentales du droit international», a accusé, jeudi, devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, Thomas Andrews, le principal expert indépendant mandaté par les Nations unies sur ce dossier.

La junte s'en prend également de plus en plus durement à la presse. Hier, cinq journalistes, dont un photographe de l'agence Associated Press, arrêtés le mois

dernier alors qu'ils couvraient une manifestation à Rangoun, ont été officiellement inculpés. Accusés de «faire peur, de répandre de fausses nouvelles ou de mettre en cause directement ou indirectement un employé du gouvernement», ils risquent, selon la nouvelle loi mise en place par la junte, de deux à trois ans de prison.

Pendant la semaine, la junte avait également lancé des raids sur les bureaux de plusieurs médias et révoqué certaines autorisations de publication.

Et le ministère polonais des Affaires étrangères a confirmé hier l'arrestation d'un journaliste polonais en Birmanie, indiquant que ses diplomates cherchaient à établir le contact avec lui «de façon urgente».

Face à une situation «de plus en plus violente», le ministère britannique des Affaires étrangères a conseillé à ses citoyens se trouvant actuellement en Birmanie, ancienne colonie britannique, de «quitter le pays par les moyens commerciaux, à moins qu'ils n'aient une raison vraiment urgente de rester».

De son côté, Moscou, resté jusqu'à présent très en retrait, a dit hier son inquiétude face au «nombre croissant de victimes au

sein de la population civile», le porte-parole de la Présidence russe, Dmitri Peskov, parlant de «situation alarmante».

Sur place, alors que les manifestations continuaient, la junte avait tenu jeudi une rare conférence de presse pour accuser l'ancienne cheffe du gouvernement civil, Aung San Suu Kyi, vainqueur des élections de novembre, de corruption.

Selon le porte-parole de la junte, l'ancien ministre en charge de la région de Rangoun, Phyo Min Thein, aujourd'hui emprisonné, a avoué avoir donné à M^{me} Suu Kyi 600 000 dollars en liquide, ainsi que 11 kg d'or, d'une valeur de 680 000 dollars.

Hier, l'avocat de la prix Nobel de la paix, Khin Maung Zaw, a rejeté ces accusations. «Ces allégations contre M^{me} Suu Kyi sont sans fondement. Cette histoire de dollars et de lingots d'or est la plus drôle de toutes les plaisanteries inventées jusqu'à présent par la junte pour salir celle qui devrait être Chef du gouvernement», a-t-il déclaré à l'AFP. M^{me} Suu Kyi, qui n'a pas été vue en public depuis son arrestation le 1^{er} février, doit être présentée à un tribunal lundi, a ajouté son avocat, qui s'est plaint de n'avoir pu avoir aucun contact privé avec elle.

Abdessalam Al-Rajhi, expert libyen

Le rôle de l'Algérie «très important» dans l'accompagnement de la Libye

■ Le directeur du Centre d'études libyen Astrolabe, Abdessalam Al-Rajhi, a affirmé, jeudi, que le rôle de l'Algérie «est très important» dans l'accompagnement de la Libye à parachever la période de transition et «aider le nouvel exécutif à faire face aux ingérences étrangères» qui tentent de parasiter l'unité des Libyens.



Par Hani T.

«Le peuple libyen attend beaucoup de ses voisins pour accompagner le Gouvernement d'unité nationale et le Conseil présidentiel dans l'entreprise de réunification des institutions et le parachèvement de la transition jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle, prévue à la fin de l'année en cours», a déclaré à l'APS le directeur d'Astrolabe. Il a relevé, à ce propos, que le rôle de l'Algérie «est très important durant la période décisive du processus d'édification de la Libye».

«De par ses positions fermes et ses grands efforts pour la préservation de l'unité et de la souveraineté de la Libye et l'éloignement des immixtions étrangères, l'Algérie a eu un rôle éminent positif durant la période précédente», a-t-il souligné, mettant en avant également son rôle dans «la mise en place des fondements du dialogue inter-libyen sous l'égide de l'ONU».

Le directeur d'Astrolabe a évoqué, cependant, de «grandes craintes chez le peuple libyen d'une réédition du scénario des

ingérences étrangères et d'un ravivement du conflit pour semer la discorde et la division et parasiter le nouvel exécutif».

«L'Algérie a été d'un grand secours pour les Libyens durant la crise et elle peut l'être encore durant la prochaine période», a estimé ce politologue qui a mis en avant le poids politique et diplomatique de l'Algérie au niveau régional et international, qui l'habilite à aider le Gouvernement d'Abdel Hamid Dbeibah à mettre fin aux ingérences étrangères.

Exprimant son optimisme quant à la capacité du Gouvernement d'union nationale à diriger la phase de transition en Libye après avoir eu le vote de confiance de la Chambre des représentants du peuple (Parlement libyen), il a souligné «la détermination de ce gouvernement et des Libyens en général, à faire aboutir cette mission».

«Ces 10 dernières années, les Libyens ont appris la leçon et compris que nul ne pourra imposer son autorité par les armes. Ils ont réalisé, aujourd'hui, que le dialogue et la lutte politique sont bien meilleurs que les guerres et que les urnes sont plus efficaces», a-t-il dit.

Après avoir souligné «l'accueil largement favorable et la sympathie que recueillent le nouveau gouvernement auprès du peuple libyen», il a considéré que de grands défis politiques, sécuritaires et économiques attendent ce gouvernement, «conscient de la difficulté de l'étape».

Pour le directeur d'Astrolabe, les priorités pour le gouvernement de Dbeibah «sont l'unification des institutions, la garantie des services, le renforcement de la stabilité sécuritaire et militaire, l'imposition du respect de l'accord du cessez-le-feu, outre l'évacuation des mercenaires, dont le nombre s'élève, selon des rapports, à 20 000 et les opérations de déminage».

La prochaine bataille du nouveau gouvernement devant le Parlement, a-t-il encore ajouté «sera la loi de finances pour obtenir les fonds nécessaires à l'entame de son travail, notamment en ce qui a trait aux dossiers urgents, comme l'importation du vaccin anti-Covid-19 et la passation de contrats avec les sociétés spécialisées en maintenance électrique».

A ce propos, il a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son aide à la réparation de cen-

trales électriques, en dépêchant, en octobre de l'année passée, une équipe d'ingénieurs en Libye.

Le directeur d'Astrolabe considère, par ailleurs, que le succès du Chef du gouvernement libyen provisoire, Abdelhamid Dbeibah, dans sa mission, est tributaire de quatre dossiers majeurs touchant directement à la vie du citoyen. Il s'agit, explique-t-il, de «l'obtention rapide du vaccin anti-Covid-19, de la revalorisation du dinars libyen, la garantie d'un minimum d'alimentation en électricité, notamment à l'approche du ramadhan et la disponibilité des marchandises, subventionnées au profit des citoyens».

De son côté, le membre du Conseil présidentiel libyen, Abdullah Al-Lafi, a salué, mercredi, dans une déclaration à la chaîne Radio internationale, le rôle de l'Algérie dans le dialogue politique libyen, en déclarant : «J'adresse mes sincères remerciements à l'Algérie qui nous a aidés et soutenus lors de la rencontre des protagonistes libyens et soutenu le dialogue politique inter-libyen, lequel a débouché sur la constitution du Gouvernement de l'Union nationale et du Conseil présidentiel».

Ce gouvernement qui a recueilli la confiance de 131 membres du Conseil national libyen intervient après 4 années de division et deux gouvernements dans une seule Libye, l'un à l'Est et l'autre dans l'Ouest, a-t-il rappelé.

Ce gouvernement conduira l'étape restante qui sera sanctionnée le 24 décembre prochain par des élections qui permettront aux Libyens de choisir, via les urnes, leur président, a-t-il ajouté.

«En tant que Conseil présidentiel et Gouvernement d'union nationale, nous sommes tenus à la feuille de route politique mise en place par la Réunion de Genève», a souligné le responsable libyen qui ajoute que «le défi sera grand pour le nouvel exécutif et nous travaillerons sur le dossier de la réconciliation

sociale, le dossier sécuritaire et le dossier économique».

Nadjla al-Mankouche, première femme désignée ministre des Affaires étrangères

Nadjla al-Mankouche, nommée ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Abdelhamid Dbeibah en Libye, est la première femme qui dirigera le département de la diplomatie dans l'histoire de la Libye depuis son indépendance en 1951, rapportent les médias libyens.

Sa désignation à ce poste a été saluée comme une «avancée de taille en termes d'égalité homme-femme».

Originaire de Benghazi, Est de la Libye, Nadjla al-Mankouche est juriste de formation. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences juridiques de l'université Georges-Maisson aux Etats-Unis.

Elle a travaillé pendant de longues années en tant qu'avocate avant de devenir consultante internationale dans les questions juridiques et formatrice de hauts cadres dans le domaine du contentieux auprès de plusieurs pays arabes. M^{me} al-Mankouche résidait depuis 2012 en Virginie, aux Etats-Unis.

Nadjla al-Mankouche est la quatrième femme désignée ministre dans le gouvernement de Abdelhamid Dbeibah. Les trois autres femmes ministres ont été désignées à la tête des départements de la Justice, Culture et Affaires sociales. M. Dbeibah a respecté le quota fixant la représentativité féminine à 30 %.

Le Parlement libyen a approuvé, mercredi à Syrte, après deux jours d'intenses débats, l'équipe d'Abdelhamid Dbeibah par 121 voix sur les 132 députés présents. Le nouveau gouvernement prêterait serment lundi à Benghazi (Est), selon la presse libyenne.

H. T.

Tunisie/Covid-19

Plus de 600 nouvelles infections et 21 décès supplémentaires en 24 heures

La Tunisie a enregistré 609 nouvelles contaminations au Covid-19 en 24 heures, a annoncé, jeudi soir, le ministère de la Santé.

Le même bilan fait état de 21 décès supplémentaires dus à cette maladie au cours des dernières 24 heures.

Ainsi, le pays totalise 239 977 cas de Covid-19 depuis

le 2 mars 2020, avec un total de 1 022 099 tests de dépistage réalisés depuis cette date.

D'après les chiffres officiels du ministère de la Santé, le nombre total des décès liés au coronavirus a atteint 8 313, alors que 206 293 patients atteints du Covid-19 ont été guéris.

A la date du 10 mars, 1 067

patients atteints du Covid-19 étaient en hospitalisation, dont 266 en soins intensifs et 94 placés sous respiration artificielle.

Deux enfants tués par l'explosion d'une mine

Deux enfants sont morts et une femme qui les accompagnait a été blessée jeudi dans

l'explosion d'une mine dans une zone montagneuse de l'ouest de la Tunisie, a indiqué le ministère tunisien de la Défense.

La mine artisanale a explosé sur le mont Salloum, dans une zone militaire de la région de Kasserine.

Blessées, les trois victimes ont été transportées à l'hôpital régional où «les enfants sont

morts immédiatement après leur arrivée», a précisé le ministère dans un communiqué.

Ces massifs sont classés zone militaire depuis 2014 et leur accès est interdit, mais les habitants continuent de s'y rendre, notamment pour y faire paître leur cheptel.

R. T.



Président de la FAV, Djilali Hacène

«J'ai porté l'affaire devant le MJS»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de voile, Djilali Hacène, dont les bilans moral et financier ont été rejetés par les membres de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), a annoncé, mercredi à l'APS, avoir interpellé les hautes instances du sport national pour dénoncer «un coup bas» orchestré dans le seul but de l'évincer de la présidence de ladite instance.

«J'ai constitué un rapport détaillé sur les dépassements qui ont mené au rejet des bilans, et je l'ai transmis au ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, en adressant des copies similaires à Salima Souakri, la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, au Comité olympique et sportif algérien (COA), ainsi qu'à l'Observatoire national des sports», a-t-il détaillé. L'AGO de l'instance, tenue mardi dernier à Alger, a été marquée en effet par le rejet du bilan moral de l'année 2020, car dix des vingt membres votants avaient dit non, contre neuf approbations, au moment où le 20^e et dernier membre s'était abstenu de vote. Un rejet qui avait entraîné l'arrêt immédiat des travaux, puisque les membres de l'Assemblée n'ont même pas eu à dépouiller les bulletins du bilan financier. «Dans mon rapport, j'ai clairement expliqué comment il a été procédé pour manipuler certains membres votants, et les inciter à rejeter mes bilans», a encore détaillé Djilali à propos de cette AGO, tenue à l'Institut national de la formation supérieure en sciences et technologies du sport à Ain Bénian, et qui avait débuté avec quatre bonnes heures de retard. Le président sortant de la FAV a pointé d'un doigt accusateur certains «responsables au niveau du MJS», en les tenant pour responsables de ce «coup bas», notamment à

travers la «manipulation de certains membres votants». D'après lui, ces personnes ont pris la décision unilatérale d'imposer la présence du club de Mostaganem à cette Assemblée générale, alors qu'il était exclu pour des motifs administratifs (ndlr, non mise en conformité avec les statuts en vigueur). Djilali a affirmé avoir déjà entrepris les démarches nécessaires pour porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), pour demander à ce que «les résultats de la précédente AGO soient invalidés», et que celle-ci soit «tenue une nouvelle fois, dans le respect des lois», et selon lui, ce n'est qu'après cela qu'il pourra être procédé aux travaux de l'Assemblée générale électorale (AGE).

«Notre recours sera introduit mercredi au niveau du TAS, et outre la dénonciation des dépassements qui ont été commis lors de la précédente AGO, il demandera à ce que cette Assemblée ordinaire soit réorganisée dans les plus brefs délais, et que l'Assemblée électorale soit renvoyée à une date ultérieure», a encore expliqué Djilali, qui compte animer une conférence de presse jeudi, au siège de la Fédération algérienne de voile, pour «dévoiler l'identité» des commanditaires de ce coup bas.

Concernant les membres ayant voté «Non» lors de la précédente AGO, Djilali a indiqué qu'il s'agit majoritairement de «nouveaux présidents de club», qui sont entrés en service en 2020. Une année marquée par un arrêt quasi complet des activités en raison de la crise sanitaire qui, selon lui, ont été «facilement manipulables» et de «manière directe», par des «personnes mal intentionnées» qui cherchent ni plus ni moins à «régler des comptes».

Handball/Qualif' JO-Tokyo

Les Verts sans préparation à Berlin

LA SÉLECTION algérienne de handball retrouvera la compétition vendredi, à l'occasion du Tournoi de qualification olympique (TQO) de Berlin, où elle n'aura pas d'objectif majeur si ce n'est de se frotter à de grandes nations de la discipline que sont l'Allemagne, la Suède et la Slovaquie. Depuis leur participation en janvier dernier en Egypte au Championnat du monde, ponctuée par une 22^e place au classement final du tournoi, les «Verts» n'ont plus retouché la petite balle, s'envolant directement pour l'Allemagne où ils ont atterri mardi. Contacté par l'APS, un joueur cadre de l'équipe nationale a refusé de trop s'atteler sur ce tournoi. «D'habitude, je suis ouvert aux médias, mais aujourd'hui, sincèrement, je n'ai rien à dire. Nous sommes venus directement de la maison pour disputer ce TQO, sans aucune préparation. Si je commence à parler, je vais dire beaucoup de choses qui ne vont pas plaire».

La Fédération algérienne de handball (FAHB) avait, dans un premier temps, prévu un stage en France, finalement annulé,

faute de visas et de la décision des autorités françaises d'interdire l'entrée sur leur sol à partir d'un pays extérieur à l'Union européenne, «sauf motif impérieux», en raison du Covid-19.

La FAHB a ensuite avancé la piste allemande pour y effectuer un stage, vite tombée à l'eau.

A Berlin, les hommes d'Alain Portes croiseront le fer avec des gros bras du «Vieux continent» et non des moindres : la Suède, vice-championne du monde, la Slovaquie, 9^e mondiale et l'Allemagne, 12^e au Championnat du monde-2021.

Le sélectionneur Alain Portes et son adjoint Tahar Labane, qui doivent rejoindre l'équipe directement en Allemagne à partir de la France, ont convoqué 19 joueurs pour prendre part au rendez-vous pré-olympique de Berlin.

Mais certains éléments ont dû déclarer forfait pour diverses raisons, à l'image d'Abdelkader Rahim (Covid-19), Hicham Daoud (isolement) et Bastien Khermouche (non-qualifié par la Fédération internationale de handball).

Coupe de la CAF

La JSK débute fort, l'ESS peine

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football (CAF), l'ES Sétif et la JS Kabylie, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion de la 1^{re} journée de la phase de poules.



Les Canaris souhaitent jouer les premiers rôles

Par Mahfoud M.

Dans un match disputé exceptionnellement au stade international d'Accra (Ghana), en raison de la crise sanitaire et surtout avec l'omniprésence du variant anglais en Afrique du Sud, l'ES Sétif, versée dans le groupe A, s'est heurtée à une accrocheuse formation d'Orlando Pirates, très bien organisée (0-0), alors que la JS Kabylie (Groupe B) a réalisé l'essentiel en s'imposant sur le fil au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou face aux Camerounais de Coton Sport (1-0).

Les Sétifiens, peu inspirés sur le plan offensif, ont raté une belle

occasion de décrocher leurs trois premiers points dans cette épreuve. Cette rencontre, qui devait avoir lieu au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, a été délocalisée au Ghana en raison des risques liés au variant sud-africain du Covid-19. Certains diront que le résultat est logique, étant donné que les Sétifiens n'avaient pas leurs repères sur ce stade d'Accra et en raison de la fatigue du voyage. De son côté, la JS Kabylie a dû attendre les dernières minutes de la partie pour arracher la victoire, grâce à un but signé le défenseur Badreddine Souyad (88'). Les Camerounais ont terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur

Goni Ali (73'). Les Canaris démarrent donc fort et marquent déjà leur territoire dans l'espoir de rééditer les performances d'antan, sachant que la JSK avait remporté ce trophée à trois reprises consécutives. Les pouillains de Lavagne sont, en tout cas, bien partis pour jouer les premiers rôles, que ce soit en championnat ou en compétition africaine.

Lors de la 2^e journée, prévue mercredi 17 mars, l'Entente se déplacera en Egypte pour défier les Libyens du Ahly Benghazi, alors que la JSK se rendra à Lusaka pour croiser le fer avec les Zambiens de NAPSAs Stars.

M. M.

France

Ferhat évoque son départ de Nîmes

TITULAIRE indiscutable et meilleur joueur de son équipe, Zinedine Ferhat devrait quitter les crocos de Nîmes en fin de saison pour partir vers une nouvelle destination, sans doute un club plus huppé. Dans un entretien avec le journaliste algérien Nacim Talbi qui sera bientôt dif-

fusé sur Beinsports, l'ailier international algérien a clairement indiqué qu'il joue sa deuxième et dernière année avec le club et qu'il souhaite quitter en fin de saison : «Je joue actuellement ma deuxième saison avec le Nîmes Olympique, ça sera ma dernière avant de quitter le club

que je souhaite maintenir en Ligue 1 Uber Eats».

L'ancien de l'USM Alger qui vient de fêter ses 28 ans et a marqué quatre buts et offert 5 passes en 24 matchs dans le championnat français cette saison, veut passer un autre palier dans sa carrière.

Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste Deux médailles d'or pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme a décroché deux médailles d'or supplémentaires, jeudi, lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme sur piste qui se déroulent au Caire (Egypte). Les deux médailles d'or ont été décrochées par Nesrine Houili aux épreuves de poursuite individuelle et Kerine (juniors/filles). L'Algérie

totalise désormais six médailles au rendez-vous cairote (4 or, 1 argent et 1 bronze), puisque mercredi deux médailles d'or ont été remportées par Nesrine Houili (17 ans) aux épreuves de 500 mètres et Scratch. De son côté, la sélection algérienne de poursuite par équipes (élite messieurs), composée de Youcef Reguigui, Lotfi Thambaz, Hamza Yacine et Yacine

Chalel, a décroché la médaille d'argent. A l'épreuve de vitesse olympique (élite messieurs), les Algériens Oussama Cheblouï, Nassim Saïdi et Hamza Yacine ont remporté la médaille de bronze. La sélection nationale est présente au pays des «Pharaons» avec un total de 16 cyclistes, dont deux juniors (filles).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Certification et signature électroniques

Djerad procède aujourd'hui au lancement officiel des services

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad, procède, aujourd'hui, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, au lancement officiel des services de certification et de signature électroniques, indique, hier, un communiqué des services du Premier ministre. «Cet événement, qui se déroulera en présence des membres du gouvernement ainsi que des représentants des organismes et institutions de l'Etat, s'inscrit dans le cadre de la stratégie intégrée que le gouvernement a adoptée pour accélérer la modernisation de l'activité administrative et l'amélioration des performances des services publics».

K. L.

Khémis Miliana

Arrestation de trois auteurs de vol de locaux commerciaux

LES SERVICES de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment, à Khémis Miliana, trois individus impliqués dans le vol de locaux commerciaux, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à de nombreuses plaintes de citoyens faisant état du vol d'un certain nombre d'objets de leurs locaux commerciaux de nuit à Khémis Miliana, les services de la troisième sûreté urbaine relevant de la sûreté de daïra ont mis au point un plan visant la neutralisation des auteurs de ces actes répréhensibles, a-t-on indiqué. Après avoir identifié un individu ayant subtilisé des paquets de cigarettes et une importante somme d'argent d'un local de

vente de cosmétiques, les policiers l'ont arrêté la mi-semaine en cours, a-t-on fait savoir. Après interrogatoire, le mis en cause a reconnu appartenir à une bande comptant deux autres individus, a-t-on signalé, faisant état de l'arrestation de ses deux acolytes peu de temps après en possession de nombre d'objets volés. Présenté jeudi devant les instances judiciaires compétentes de Ain Defla en vertu d'un procès-verbal dressé à leur rencontre portant sur les griefs «association de malfaiteurs» et «dissimulation d'objets volés», les mis en cause, âgés entre 18 et 28 ans, ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

R. T.

DGSN

Près de 4 000 agents de police formés à la langue des signes

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé des sessions de formation en langue des signes au profit de 3 843 agents de police, hommes et femmes, chargés de l'accueil et de l'orientation dans les différents services de police, indique, jeudi, un communiqué de la DGSN.

«Dans le cadre de la prise en charge de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, la DGSN a organisé plusieurs sessions de formation en langue des signes au profit d'un total de 3 843 agents de police chargé de l'accueil et de l'orientation dans les différents services de police, et ce, dans l'objectif de faciliter la communication avec les citoyens, notamment aux

besoins spécifiques, écouter et prendre en charge de façon optimale leurs préoccupations», a précisé la même source.

Les formations se poursuivent au niveau national en collaboration avec des instances spécialisées pour renforcer «le contact avec les sourds-muets et leur permettre d'accéder à leur droit à une prestation sécuritaire de qualité», a ajouté la DGSN.

La DGSN a rappelé que cette catégorie peut prendre attache avec ses services via les différents supports de communication, notamment le site électronique ou ses deux pages officielles sur Facebook ou Twitter.

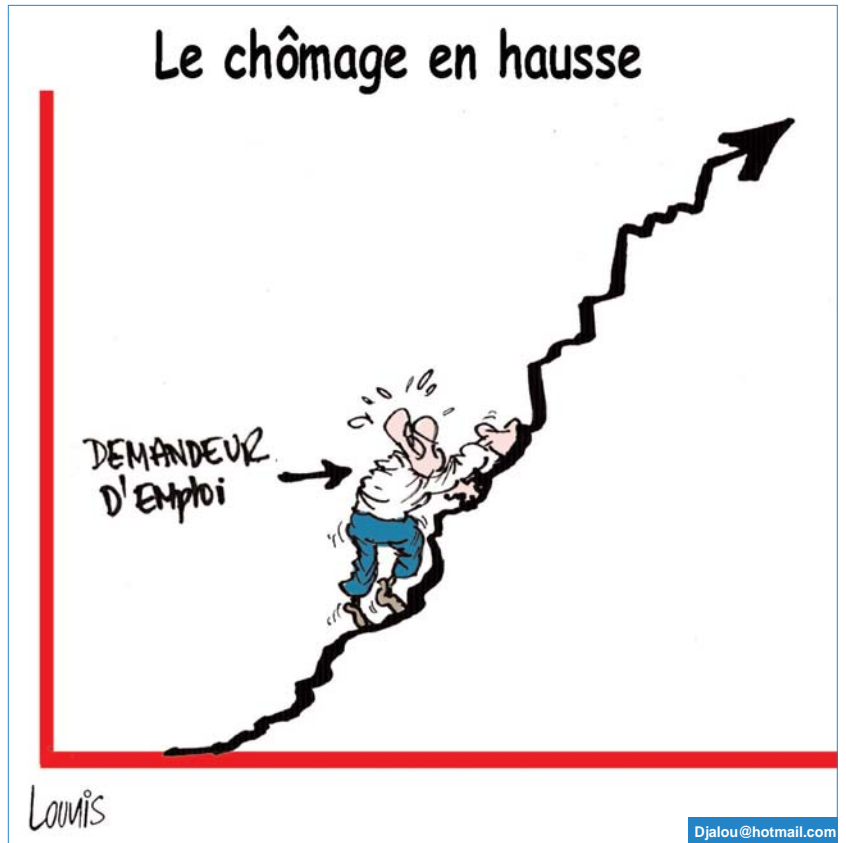
R. N.

Cinéma

Décès de Tahar Cherfaoui dit «Tahar Ghazal»

LE CHEF maquilleur Tahar Cherfaoui, connu sous le nom «Tahar Ghazal», qui a travaillé avec les plus grands cinéastes algériens, est décédé avant-hier à Alger. Connu pour son talent en qualité de maquilleur, pour ses qualités humaines et

pour sa grande culture cinématographique, l'annonce de sa mort a plongé le milieu du cinéma en particulier et de l'art en général dans une profonde tristesse pour le vide immense qu'il va laisser dans ce milieu et dans la vie algéroise. Allah



Djalou@hotmail.com

AG de la CAF

Motsepe président, Zetchi retire sa candidature à la Fifa

■ Le Sud-Africain Patrice Motsepe a été élu président de la CAF, à l'issue de l'Assemblée générale de la Confédération africaine qui s'est déroulée au Maroc, alors que le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, s'est retiré des élections pour la désignation des représentants de l'Afrique du Nord au sein du Conseil de la Fifa (ex-comité exécutif).

Par Mahfoud M.

L'élection du président de la Fédération sud-africaine au poste de patron du football africain, en succession au Malgache Ahmed Ahmed, n'était pas une surprise si l'on tient compte du fait que même le président de la Fifa, Infantino, lui a fait campagne lors de sa présence à la CAN U20 qui s'est déroulée en Mauritanie.

Pour ce qui est du retrait de la candidature de Zetchi, elle a été décidée au dernier instant, car le

temps pour appuyer et défendre sa candidature était court, alors que certains avançaient le fait qu'il était convaincu qu'il n'avait aucune chance devant le Marocain Lekdja et l'Egyptien Abou Rida.

«Entre le rejet de sa candidature, le 26 janvier 2021, par l'organe chargé de l'examen des candidatures de l'instance internationale du football et sa réhabilitation, par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne le 5 mars 2021, Monsieur Kheireddine Zetchi n'a pu effec-

tuer sa campagne électorale convenablement et défendre ainsi les chances de l'Algérie de figurer au sein du Conseil de la Fifa», a indiqué la FAF dans un récent communiqué de presse. «Je regrette le temps perdu depuis le refus de mon dossier, qui aurait pu me permettre de réaliser un grand travail pour promouvoir ma candidature», avait indiqué le président de la FAF, il y a quelques jours, au micro de la Radio nationale.

M. M.

Egypte

L'UE annonce la levée des sanctions imposées à la famille Moubarak

L'Union européenne (UE) a annoncé, hier, la suppression des sanctions imposées en 2011 à neuf personnalités égyptiennes, dont la famille de l'ancien président Hosni Moubarak décédé en 2020, accusées de «détournement de fonds publics égyptiens». «Le cadre pour les

sanctions de l'UE a été révoqué et les mesures imposées à neuf personnes identifiées comme responsables du détournement de fonds publics égyptiens ont été levées», a expliqué le Conseil européen, l'instance des Etats membres, dans un communiqué. Les neuf personnes sanctionnées étaient l'ancien président Hosni Moubarak, son épouse Suzanne Saleh Thabet, ses fils Alaa Mohamed Hosni Elsayed Moubarak et Gamal Mohamed Hosni Elsayed Moubarak, leurs épouses Heidy Mahmoud Magdy Hussein Rasekh et Khadiga Mahmoud El Gammal, l'ancien ministre du Tourisme Mohamed Zohir Mohamed Wahed Garrana, l'ancien ministre de l'Intérieur Habib Ibrahim Habib Eladli et

son épouse Elham Sayed Salem Sharshar. Les sanctions consistaient en un gel des avoirs des personnes figurant sur la liste et situés dans l'UE. En outre, il était interdit aux ressortissants des Etats membres de l'UE et aux entités juridiques constituées dans l'UE de mettre des fonds à la disposition des personnes figurant sur la liste, que ce soit directement ou indirectement. Elles avaient été imposées en 2011 pour aider les autorités égyptiennes à récupérer les fonds publics détournés. Poussé à la démission sous pression de la rue en février 2011, Hosni Moubarak est décédé le 25 février 2020 à l'âge de 91 ans.

L. M.

